Image not found or type unknown

Ouverture d'un restaurant rapide

Par **Dil**, le **28/06/2020** à **09:28**

Bonjour,

Je souhaiterai acheter un fond de commerce en vue de l'ouverture d'un fast Food. Or le propriétaire du fond m'a dit qu'il était interdit de faire un kebab mais que tous le reste etait possible. Le local contient une gaine d'extraction. Ont ils le droit de m'interdire de vendre du kebab?

Comment dois je procéder pour savoir si cest vraiment interdit? Qu'est-ce que je risque?

Bien cordialement

Par **youris**, le **28/06/2020** à **09:43**

bonjour,

demander à votre vendeur quel texte interdit ce type de commerce ?

est-ce un local commercial dans une copropriété ?

Salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés